

*Bibliothèque numérique*

medic@

**France, Académie nationale de pharmacie. - Séance publique de rentrée de l'école supérieure de pharmacie et de la société de pharmacie de Paris. 16 novembre 1859**

*1859. - Paris : Imprimerie E. Thunot, 1859.  
Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448*



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : [http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma\\_p40448x1859](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1859)

79  
Soubeiran

P 40448



SÉANCE PUBLIQUE DE RENTRÉE

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

ET DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

16 NOVEMBRE 1859.



1859-1860

PARIS.

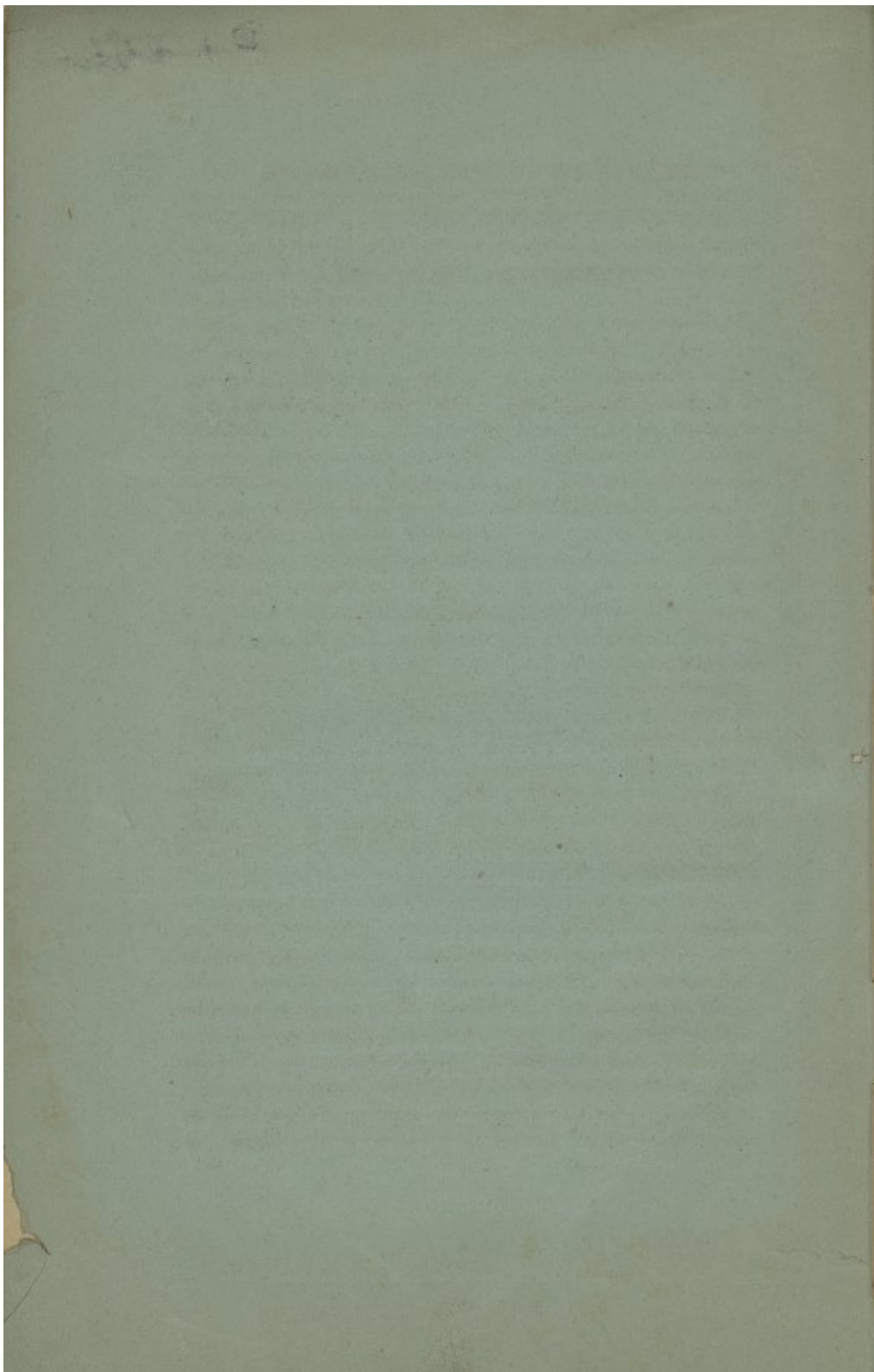
IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET C<sup>o</sup>,

RUE RACINE, 26, PRÈS DE L'ODÉON.

1860



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



~~P. 11487~~

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

COMpte RENDU

DE

LA SÉANCE SOLENNELLE

TENUE

A L'ÉCOLE DE PHARMACIE,

LE 16 NOVEMBRE 1859.



Le mercredi 16 novembre, a eu lieu, sous la présidence de M. Bussy, directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris, la séance solennelle de l'École et de la Société de pharmacie réunies.

La parole a été donnée d'abord à M. BUIGNET, secrétaire général de la Société, pour rendre compte de ses travaux pendant les trois années qui viennent de s'écouler. M. BUIGNET s'est exprimé dans les termes suivants :

Messieurs,

Si je n'avais écouté que le sentiment qui m'anime et celui de la juste douleur que nous cause à tous la perte récente d'un collègue, d'un maître ou d'un ami, j'eusse aimé à vous retracer aujourd'hui la vie et les travaux de Soubeiran qu'une mort prématurée est venue enlever à la science, alors qu'il la cultivait encore avec un zèle et une ardeur infatigables. Quel lieu d'ailleurs et quel moment pourraient être mieux choisis? N'est-ce pas ici même, en présence du corps enseignant auquel il fut



attaché pendant plus de vingt années, au milieu des membres de la Société de pharmacie qui l'avaient appelé à l'honneur de les représenter dans ces séances solennelles, n'est-ce pas, dis-je, dans cette enceinte qu'il avait coutume de nous faire entendre cette parole si claire, qui nous charmait tous par sa netteté, comme par sa précision ?

Mais, si douce qu'eût été pour moi une pareille tâche, j'ai dû l'abandonner à mon grand regret et la céder à l'un de nos collègues, M. Robiquet, pour remplir un autre devoir. Je dois vous présenter aujourd'hui le compte rendu des travaux de la Société de pharmacie. Vous parler de la Société de pharmacie et de ses travaux, c'est encore honorer la mémoire de celui qui en fut l'âme pendant longues années et qui, jusqu'au dernier jour de sa vie, ne craignit pas de leur consacrer toutes les forces et toutes les facultés de son esprit.

Parmi les travaux auxquels s'est livrée la Société de pharmacie pendant les trois années qui viennent de s'écouler, ceux qui se rapportent à la chimie occupent incontestablement le premier rang. Sans parler des applications qui ont été faites de cette science à la physiologie, à l'industrie, à l'agriculture et aux arts, nous avons vu la pharmacie elle-même, la toxicologie et l'histoire naturelle lui emprunter l'intérêt de leurs principaux résultats.

Les travaux sur la chimie générale sont peu nombreux, mais ils ont de l'importance. Nous avons reçu d'abord un mémoire très-étendu sur toute une nouvelle classe de composés désignés sous le nom de nitrosulfures; composés remarquables à plus d'un titre, mais surtout par leur constitution qui les rapproche des nitroprussiates dont M. Playfair a signalé l'existence, il y a quelques années. L'auteur de ce mémoire intéressant nous a rendus témoins de la curieuse expérience où, à l'aide du nitrosulfure double de fer, il décèle, à l'instant même, un millième d'alcool, d'éther ou d'esprit de bois, mêlé à du chloroforme pur. Aucun moyen jusqu'ici connu ne présentait une pareille sensibilité.

La diffusion du fluor a fourni le sujet d'une communication que la Société a entendue avec le plus vif intérêt. A mesure que la science marche et que ses moyens d'analyse se perfectionnent, on arrive à découvrir jusqu'aux dernières traces de la matière et à la saisir avec certitude dans des liquides où rien n'eût fait

soupponner son existence. C'est ainsi que le fluor a pu être constaté dans la plupart des eaux potables, dans un grand nombre de substances végétales et jusque dans les liquides de l'organisme où sa présence constante a fait supposer qu'il jouait un rôle essentiel dans les fonctions de l'économie. Les eaux minérales elles-mêmes en renferment des quantités très-sensibles, et peut-être cette circonstance n'est-elle pas étrangère à l'action encore inexplicquée de certaines d'entre elles.

Un des chimistes les plus distingués de notre époque, dont la Société de pharmacie se rappelle avec bonheur avoir couronné les premiers travaux, et qu'elle s'honore aujourd'hui de compter au nombre de ses membres associés, a publié sur la chimie végétale des travaux très-dignes d'intérêt. Un des plus importants est celui qui se rapporte à la membrane particulière qui recouvre les cellules épidermiques des végétaux, et qu'on désigne sous le nom de *cuticule*. En nous faisant connaître les propriétés remarquables du principe immédiat qui lui sert de base, il nous a donné un nouvel exemple de l'art infini qui préside aux combinaisons de la nature et de l'harmonie qu'elle sait établir entre les propriétés de la matière et le rôle physiologique qu'elle est destinée à remplir. L'exemple devient plus sensible encore dans le mémoire suivant sur la composition chimique des tissus des végétaux. Après avoir montré que cette composition n'est pas aussi simple qu'on l'a cru jusqu'ici, il en arrive à caractériser quatre espèces de tissus, constitués chacun par un principe immédiat particulier, auxquels il donne les noms de *cellulose*, de *pectose*, de *cutine* et de *vasculose*.

Ainsi s'agrandit chaque jour le domaine de nos connaissances. Mais que de choses restent encore à découvrir dans cette étude si complexe des principes immédiats organiques? Et, en supposant qu'on parvienne un jour à les isoler tous, comment pénétrer jamais le mystère de leur origine ou de leurs transformations successives?

Les divers mémoires que nous avons reçus sur le *sorgho* nous montrent que la matière sucrée qu'il renferme est très-différente aux diverses périodes de la végétation; que, formée en très-grande partie de glucose avant l'époque de la maturité, elle



est constituée presque exclusivement par du sucre cristallisable quand celle-ci est parvenue à son terme. C'est là, sans doute, une observation très-importante au point de vue de l'exploitation industrielle ; mais elle ne nous apprend rien encore sur les rapports de dépendance qui peuvent exister entre la matière sucrée elle-même et les divers principes qui l'accompagnent, la précèdent ou la suivent.

L'examen chimique de la *fraise* n'a pas fourni, sous ce rapport, de plus heureux résultats, quoique l'auteur ait eu soin d'établir le dosage comparé de tous les principes immédiats que l'analyse lui avait signalés. Mais ce travail a révélé, du moins, un fait curieux et inattendu dans l'existence simultanée du sucre de canne et de l'acide malique. La conséquence qu'il a paru logique d'en déduire est que les deux principes immédiats circulent dans des vaisseaux distincts et que leur mélange dans le végétal vivant ne peut s'opérer qu'avec une lenteur extrême et en raison de l'activité variable de l'endosmose.

Parmi les travaux qui nous ont été présentés sur la chimie physiologique, il en est deux qui se rapportent à l'analyse de liquides obtenus dans des conditions particulières. L'un de ces deux liquides provenait d'un kyste du rein chez un vieillard affecté d'un catarrhe pulmonaire ; il renfermait une quantité assez notable d'urée ; l'autre avait été extrait par la ponction pratiquée à une jeune fille hydropique ; il avait l'apparence du lait et renfermait 2 pour 100 de matière grasse parfaitement émulsionnée.

Deux autres observations nous ont encore été présentées. La première se rapporte à un cas de galactorrhée très-remarquable dont une femme était atteinte depuis sept ans, et qui lui faisait perdre jusqu'à 700 grammes de lait par jour. L'analyse faite avec tout le soin convenable a montré que ce lait avait les propriétés et la composition du lait de femme ordinaire ; la seconde est relative à un certain nombre d'analyses pratiquées sur l'urine des femmes enceintes. L'auteur a cru pouvoir en conclure que la présence du glucose est constante pendant les jours qui suivent l'accouchement et qui précèdent la lactation.

Si la physiologie ne peut accomplir l'étude des liquides de l'organisme qu'en recourant sans cesse aux lumières de la chimie, la chimie à son tour a souvent besoin du secours de la physique pour résoudre les questions les plus délicates. Dans un précédent rapport sur les travaux de la Société de pharmacie j'insistais sur l'importance de cette dernière science et sur les avantages que le pharmacien peut retirer de son étude pour l'essai des médicaments. Je suis heureux de constater que quelques applications ont été faites dans ce sens, quoique les principales se rapportent à la chimie proprement dite et à la physiologie.

La chimie s'occupe, comme on sait, de régler les affinités électro-chimiques des corps, mais elle ne peut en obtenir directement la mesure qu'en empruntant à la physique ses procédés d'investigation les plus sensibles. Le *magnésium*, isolé pour la première fois par M. Bussy, en 1830, n'avait été l'objet d'aucune détermination électro-chimique directe. Les expériences récentes de MM. Caron et Deville ayant donné le moyen d'obtenir ce métal en abondance et à un très-grand état de pureté, un des membres de la Société s'est occupé de fixer le rang qu'il doit occuper sous ce rapport. Mettant à profit la méthode d'opposition dont l'invention lui est due, il a pu établir et représenter par des nombres les affinités comparées du magnésium et du zinc; et il est résulté de cet examen que, si les deux métaux se rapprochent par leur volatilité, comme par l'ensemble de leurs fonctions chimiques, ils diffèrent néanmoins par l'énergie de leur puissance électrique qui place le magnésium à une distance beaucoup moins grande des métaux alcalins.

Dans ses *Recherches électro-physiologiques*, le même auteur s'est proposé de simplifier la question toujours si complexe de l'électrisation des nerfs. La description qu'il donne d'un appareil et d'un procédé nouveau a réalisé un véritable progrès dans l'étude des effets physiologiques de l'électricité.

L'extinction des vibrations sonores dans les liquides hétérogènes a été le sujet d'une note à laquelle son auteur a cherché à donner une certaine importance médicale. Après avoir signalé l'action chimique comme une des causes qui détruit la sonorité des liquides par le trouble qu'elle apporte dans leur harmonie



physique, il s'est demandé si certains cas de surdité ne devaient pas être rapportés au défaut d'homogénéité des liquides de l'oreille interne, et si la présence d'un gaz ou d'un corps émulsionnant ne pouvait pas empêcher les vibrations sonores de se transmettre jusqu'aux dernières ramifications du nerf auditif. C'est là une hypothèse que l'expérience semble en effet autoriser, mais qui ne peut être présentée qu'avec une grande réserve.

Le phénomène si remarquable des *raies du spectre*, observé pour la première fois par Fraunhofer, a été étudié tout récemment et avec le plus grand soin par un des membres de la Société. Après avoir reconnu que les corps incandescents ne donnent par eux-mêmes que des spectres sans raies, il a constaté que celles-ci apparaissent lorsqu'on interpose en avant du prisme des vapeurs lourdes promptement condensables, et à plus forte raison des vapeurs colorées. L'action de ces vapeurs se trouverait ainsi être la même que celle d'écrans en forme de grilles dont les barreaux, inégalement espacés, intercepteraient des portions plus ou moins grandes du rayonnement total.

La *toxicologie* nous a fourni quelques travaux dignes d'être signalés. Ai-je besoin de rappeler l'importance de cette science qui n'était dans l'origine qu'une application de la chimie et qui forme aujourd'hui un vaste ensemble de connaissances indépendantes et spéciales? N'est-ce pas elle qui, par la plus noble des attributions, place le pharmacien auprès de la justice et au pied même de son tribunal, pour qu'il la conduise et l'éclaire dans le dédale obscur où s'engage le crime, mais où l'innocence aussi se trouve quelquefois fatalement enveloppée?

La médecine a fait grand usage, dans ces derniers temps, d'une classe de composés connus sous le nom d'*anesthésiques*. L'éther, le chloroforme, l'amylène, l'hydrure d'amyle ont été tour à tour employés pour cet objet, et telle est l'activité de ces substances, que malgré les soins qui ont présidé à leur emploi, la science a eu à déplorer plusieurs accidents mortels. Il était donc utile que leur action fût étudiée, et qu'en cas d'empoisonnement, on connût le moyen de les retrouver dans les diverses parties de l'organisme. Les expériences faites à ce point de vue par un des membres de la Société, nous ont appris que le chloroforme

et l'amylène se localisent, après l'inhalation, dans le tissu cérébrospinal; elles nous ont appris, en outre, qu'en dégagant leurs vapeurs dans un mélange de bichromate de potasse et d'acide sulfurique, on peut constater leur présence et jusqu'à un certain point même, apprécier leur proportion par l'intensité de la réduction produite.

Il est une autre substance que l'industrie a répandue partout avec profusion et qui est devenue, depuis quelque temps, la cause d'un grand nombre d'accidents ou de crimes, je veux parler du phosphore. Mitscherlich a donné un excellent procédé pour reconnaître cette matière toxique dans les cas d'empoisonnement; mais il y avait à voir si ce procédé dont la sensibilité est extrême, se prêterait au cas où le phosphore serait engagé dans une matière grasse. La question a été résolue par l'affirmative dans un mémoire qui nous a été envoyé par un de nos correspondants de Rotterdam. Un autre correspondant de Turin est venu nous signaler les avantages de la magnésie employée comme antidote, et un des membres de la Société a entrepris sur l'histoire toxique du phosphore un travail d'ensemble qui a été le sujet d'un rapport très-détaillé à l'Académie impériale de médecine.

Dans une excellente thèse sur l'étude chimique et pharmaceutique de la *scille*, nous avons vu se révéler à nous un principe cristallin nouveau, la *scillitine*, dont l'action sur l'économie est véritablement remarquable. A la dose de 2 à 3 centigrammes, elle produit une inflammation très-vive sur toute l'étendue de l'appareil digestif, et à la dose de 5 centigrammes, elle agit comme les poisons les plus violents en paralysant les contractions du cœur, et arrêtant le mouvement de la circulation.

Le principe vénéneux du *laurier rose* a été de même isolé et parfaitement étudié. Quoique ce principe soit fixe et de nature résineuse, il est digne de remarque qu'il se retrouve dans l'hydrolat auquel il communique des propriétés très-actives. C'est un nouveau cas d'entraînement mécanique dont la chimie nous offre d'ailleurs de nombreux exemples.

Les travaux qui se rapportent à la pharmacie proprement dite sont nombreux et importants. La pharmacie n'est plus



comme autrefois, l'art borné de recueillir ou de préparer des médicaments, elle embrasse aujourd'hui un horizon plus large et infiniment plus étendu. Grâce à l'analyse chimique dont elle a elle-même favorisé le progrès, elle pénètre, comme par enchantement, dans l'intérieur des corps, elle en dissocie les éléments, et les réunit ensuite à son gré en leur donnant une forme nouvelle et mieux appropriée aux besoins de la médecine. Par des procédés plus délicats encore, elle parvient à saisir les quelques atomes dans lesquels réside l'activité de la matière, et fournit ainsi à l'art de guérir les plus héroïques et les plus certains de ses remèdes.

Dans les trois années qui viennent de s'écouler, la Société de pharmacie a pu réaliser quelques-uns de ces travaux, et isoler des principes actifs nouveaux, parmi lesquels celui du *Bittera febrifuga*. Nous l'avons vu extraire le principe odorant de la vanille, et nous montrer l'identité de ce principe avec les cristaux aiguillés qui forment le givre de sa surface. Nous l'avons vu encore séparer avec soin tous les matériaux qui constituent la truffe, et nous montrer qu'ils sont les mêmes ou à peu près que ceux qui constituent le champignon comestible. Dans un autre ordre d'idées, elle a pu combiner ensemble certains principes, et former quelques composés nouveaux : Le valérianate d'ammoniaque a pu être obtenu sous forme cristallisée, avec une composition constante et définie ; le pyrophosphate de fer a pu devenir soluble, grâce à l'influence d'une petite quantité de citrate d'ammoniaque.

Mais c'est surtout dans l'art d'essayer et de titrer les médicaments, que j'ai à signaler de nouveaux progrès. Les substances que le pharmacien tire du dehors sont rarement pures : à côté des altérations qui sont l'œuvre de la cupidité ou de la fraude, il en est d'autres qui sont la conséquence même du mode opératoire suivi, ou qui résultent d'une décomposition spontanée, opérée sous l'influence de l'air ou des causes extérieures. Il est donc nécessaire que le pharmacien puisse apprécier, en tous temps, la valeur des médicaments qu'il emploie.

L'analyse par les liqueurs titrées, qui a déjà rendu tant de services à l'industrie, devait aussi faire participer la médecine à ses précieux avantages. Grâce à elle on a pu reconnaître la pro-



portion de salicine mêlée au sulfate de quinine, en dosant le glucose que fournit le mélange lorsqu'on le traite par l'acide chlorhydrique bouillant. Grâce à elle encore, on a pu apprécier en quelques minutes et avec une grande précision la proportion d'acide cyanhydrique contenue dans l'eau de laurier cerise ou d'amandes amères, dans l'acide prussique médicinal, et d'une manière générale dans tous les composés cyaniques employés en pharmacie. Le permanganate de potasse que sa belle couleur violette semble destiner aux essais volumétriques, a été lui-même l'objet de nombreuses applications médicales. L'emploi du chlorure de barium en solution titrée a été appliquée au dosage des sulfates dans l'essai des vins plâtrés. Enfin, on a proposé de simplifier le procédé généralement admis pour le dosage de la lactine dans le lait, en faisant agir le réactif de Fehling sur le liquide lui-même traité directement et sans coagulation préalable.

Un de nos correspondants de Benfield nous a indiqué un procédé aussi ingénieux que simple pour doser le mercure associé aux corps gras. La facilité avec laquelle se fait l'amalgamation dans le cas de l'onguent napolitain, l'a conduit à admettre que le mercure s'y trouve réellement à l'état métallique, et non pas sous forme d'oxyde, comme certains pharmacologistes l'avaient supposé.

Une note sur le ligneux du blé est venue nous apprendre que l'acide chlorhydrique qui convertit la cellulose en sucre, ne peut être employé utilement pour son dosage et que la seule substance qui permette d'isoler les matières amylacées est la diastase.

D'autres mémoires nous sont encore parvenus sur la chimie appliquée à la pharmacie. Ainsi les altérations qu'éprouve la teinture d'iode de la part de la chaleur, de la lumière et du temps, ont été étudiées et reconnues. La matière colorante des baies de troëne a été isolée, et l'auteur nous a signalé la sensibilité extrême de ce réactif pour constater la présence du bicarbonate de chaux dans les eaux potables. La préparation des vins glycosés, mise en pratique par un de nos confrères d'Issoudun, est devenue la base d'une industrie nouvelle dans laquelle il a cherché à tirer parti de l'acide carbonique dégagé des cuves pendant la fermentation.

La pharmacie galénique a eu elle-même une large part dans les travaux de la Société.

De nouveaux procédés ont été produits pour préparer les sirops de bourgeons de sapin et de baume de Tolu. Un de nos correspondants de Lyon a indiqué un moyen de rendre plus facile et plus prompte la préparation de l'emplâtre de *Vigo cum mercurio*. Le bois et l'extrait de jujubier ont été le sujet d'un travail sur lequel il nous a été fait un rapport très-favorable.

Nous avons eu encore de nouvelles et nombreuses applications du sulfure de carbone employé comme véhicule extracteur. Malheureusement, ces applications n'ont pas toujours justifié les espérances que les premiers essais de notre correspondant de Gisors nous avait fait concevoir. Les rapports de la société établissent que les produits obtenus par ce moyen, retiennent presque toujours une légère odeur, et qu'en général, ils ont moins d'homogénéité que lorsqu'ils ont été obtenus par l'éther. Ce dernier inconvénient s'est surtout fait sentir pour la préparation de l'extrait oléorésineux de cubèbe. Ce n'est pas à dire qu'il faille rejeter d'une manière absolue l'emploi du sulfure de carbone comme dissolvant, mais cela montre au moins qu'il reste bien des essais à tenter, avant qu'on soit définitivement fixé sur sa véritable valeur.

Un mémoire sur la lixiviation, comme moyen de préparer les teintures et les vins médicinaux, nous a fait voir que cette méthode, dont les avantages ont été si clairement démontrés par les anciennes expériences de notre président honoraire, M. Boullay, pouvait être consacrée par le formulaire légal, sans qu'on eût à redouter les inconvénients d'une préparation incertaine ou défectueuse.

Un de nos correspondants du Havre a imaginé un procédé nouveau pour la préparation du suc de réglisse. Par l'emploi bien dirigé de la vapeur d'eau, il a pu extraire de la racine certains principes que les procédés ordinaires laissaient indissous, et cette pratique a eu pour résultat de donner au suc la consistance qu'on y recherche, et qu'on ne peut lui procurer habituellement que par des moyens artificiels.

Je dois mentionner encore, comme se rattachant à la pharmacie pratique, divers papiers et charpies carbonifères dont les



avantages et les inconvénients ont été mis en relief dans un rapport détaillé ; un système de fermeture à la fois simple et commode pour les bouteilles à limonade gazeuse ; enfin, l'application des tissus élastiques à la préparation des sparadraps, d'où résulte l'avantage de rapprocher les bords des plaies avec plus de certitude et de facilité que par les moyens ordinaires.

Les eaux minérales, qui sont encore une dépendance de la pharmacie, ont été l'objet de quelques communications intéressantes. On sait à quel degré de perfection on a poussé aujourd'hui l'analyse chimique de ces eaux, et il n'est peut-être aucune partie de la science qui ait fourni matière à plus de travaux depuis quelques années. Les matériaux qui s'y rapportent avaient besoin d'être réunis et classés en corps de doctrine : deux ouvrages dus à des membres de la société ont paru presque simultanément, et nous ont présenté sous le titre d'*Analyse chimique des eaux minérales*, un exposé méthodique et rationnel de tout ce qui concerne l'hydrologie chimique.

Nous avons eu de nouvelles analyses d'eaux minérales, parmi lesquelles celles de Néris, de Royat et de Chamalières et celles de plusieurs localités de l'Asie mineure.

Un essai sur la matière organisée des sources sulfureuses des Pyrénées a conduit un des membres de la Société à des résultats intéressants sur la nature de ces principes encore mal connus que l'on désigne sous les noms de glairine et de sulfuraire.

La difficulté qu'on éprouve à séparer le gaz libre du gaz combiné dans les analyses d'eaux minérales a suggéré un procédé nouveau fondé sur le simple déplacement des fluides élastiques par voie d'entraînement mécanique. L'auteur s'est assuré que tous les gaz, même les plus solubles, peuvent ainsi être déplacés de leur dissolution par un courant d'air ou d'hydrogène.

Et maintenant, Messieurs, que vous dirai-je de l'histoire naturelle, et comment vous exposer, sans fatiguer votre attention, cette longue nomenclature de substances diverses venues de tous les points du globe, et signalées tour à tour à l'attention de la Société?

Un de nos membres les plus zélés, qui entretient des relations



suivies avec les contrées les plus éloignées de la France a fait passer sous nos yeux une quantité considérable de substances empruntées à la matière médicale de ces pays lointains. Il me suffira de citer les feuilles de *coca*, que les Péruviens emploient comme masticatoires, et qui sont dans l'Inde, l'objet d'un commerce immense ; les feuilles de *maté*, dont l'infusion est très-usitée au Paraguay comme tonique ; l'écorce de *barbatemaa*, qui est employée comme astringente au Brésil, et dont la composition se rapproche beaucoup de celle de la racine de *ratanhia* ; enfin, la racine de *Picao da Praia*, appartenant à une plante de la famille des composées, et qui est regardée par les Brésiliens comme jouissant de propriétés antipériodiques marquées.

Une collection considérable de substances diverses nous a été envoyée d'Haïti par un pharmacien très-distingué de Port-au-Prince. Nous avons pu admirer avec quelle habileté les Haïtiens savent tirer parti des productions de la nature, et combien elle leur offre de ressources au double point de vue de l'alimentation et de l'art médical.

Une notice intéressante nous a été présentée sur le *trehala*, espèce de coque maçonnée par un insecte, voisin des charançons et appartenant comme eux à la famille des Curculionides. L'examen chimique de cette substance, confié à un chimiste distingué, a été pour lui l'occasion de la découverte d'un nouveau sucre qui a reçu le nom de *trehalose*.

La Société a accueilli avec intérêt la description d'un certain nombre de substances envoyées du royaume de Siam. Elle a distingué surtout le haricot de cette localité, dans lequel la caséine est si abondante, que les indigènes en préparent du fromage ayant l'odeur et le goût de celui qu'on prépare avec le lait. Ce fromage est très-recherché à l'état frais, et se vend sous le nom de Tao-Fao.

Parmi les substances qui nous ont été signalées comme jouissant de propriétés médicales particulières, je dois citer le Tartoraire, espèce de *daphne* qui croit en abondance aux environs de Toulon et dont l'écorce présente la vertu épispastique à un degré plus marqué que le garou ordinaire. Je dois citer encore le vernis du Japon (*ailanthus glandulosa*) dont la propriété vermifuge se trouve établie par l'observation, et qui paraît même

avoir réussi contre le ténia dans des cas où l'écorce de grenadier avait échoué.

Une foule d'autres produits nous ont encore été présentés, et témoignent, comme les précédents, de l'importance que la Société attache à tout ce qui tient à l'histoire naturelle des médicaments.

Mais il est des substances qui ont le privilège d'exciter toujours un vif intérêt, et de fournir matière aux discussions les plus animées. Que n'a-t-on pas dit déjà de l'opium, du quinquina, de la scammonée? Et pourtant que de choses restent encore à dire, chaque fois que l'un de ces sujets se présente de nouveau à la discussion?

A l'égard de la scammonée, on s'est préoccupé, en Angleterre, des variations considérables que présente aujourd'hui cette précieuse substance, et, en l'absence de moyens rapides propres à les constater, on a cherché à préparer une sorte de scammonée artificielle par le traitement alcoolique de la racine sèche. Mais, comment admettre l'identité de deux produits aussi différents, l'un formé sous l'influence de la vie, par suite d'une exsudation spontanée et sans doute aussi d'une élaboration spéciale; l'autre obtenu par voie d'extraction sur des tissus desséchés, et à l'aide d'un véhicule qui emporte nécessairement avec lui tout ce que la racine renferme de soluble? Dans la discussion à laquelle elle s'est livrée sur ce sujet, la Société de pharmacie n'a pas cru pouvoir admettre cette identité. Elle a considéré que cet extrait alcoolique ne pouvait pas plus remplacer la scammonée ordinaire que les extraits de pavot ou de laitue ne peuvent remplacer l'opium ou le lactucarium.

Il est encore deux autres questions qui ont été étudiées avec le plus grand soin et complètement élucidées: la première se rapporte au composé connu sous le nom d'*iodochlorure mercurieux*; la seconde est relative à la préparation des limonades purgatives au citrate de magnésie. C'est, sans doute, une tâche digne de la Société de pharmacie que celle d'éclairer ainsi la thérapeutique sur la valeur des médicaments qu'elle emploie. Mais les questions de cette nature deviennent chaque jour plus nombreuses et plus délicates, et ce n'est qu'à de longs intervalles qu'elle se trouve appelée à les résoudre. Si elle a pu rendre quelques ser-



vices dans de rares occasions, combien n'en rendrait-elle pas plus encore, si elle allait elle-même au devant de ces questions pour les étudier et y jeter la lumière? Quelle plus noble mission pourrait-elle s'imposer, et quel corps pourrait être plus compétent pour la bien remplir qu'une société composée de professeurs et d'hommes distingués dirigeant toutes leurs facultés vers un but commun, le progrès de la pharmacie?

La Société n'a pas hésité à accepter la proposition qui lui a été faite dans ce sens. C'est donc une voie nouvelle dans laquelle elle est décidée à entrer, et dont le premier avantage sera de fournir un ensemble de matériaux précieux pour la prochaine révision du codex.

A côté de ces travaux que la Société a accomplis par elle-même, il en est d'autres qu'elle a provoqués au dehors en suscitant le zèle des chimistes ou des pharmaciens qui lui sont étrangers.

Parmi les questions qu'elle avait proposées comme sujets de prix, se trouvait celle de la fabrication artificielle de la quinine, ou à son défaut, d'un succédané jouissant de propriétés thérapeutiques équivalentes. Elle attachait une telle importance à la solution de cette question, qu'elle avait décidé de porter la valeur du prix à 6000 francs; et M. le ministre de la guerre avait annoncé qu'il ajouterait à cette somme, 4000 francs prélevés sur le budget de son département.

La Société eut le regret de constater, dès le premier examen, que, dans ce concours comme dans celui qui l'avait précédé, aucun des mémoires envoyés n'avait traité le point le plus intéressant du problème, et que la question d'un succédané de la quinine était la seule dont se fussent occupés les concurrents. Grâce à la généreuse intervention de MM. les docteurs Michel Lévy et Vaillant, elle put obtenir que des expérimentations soient faites dans les hôpitaux militaires de Rome, d'Ajaccio et de Perpignan. Mais le rapport officiel qui nous a été transmis par le conseil de santé des armées est venu nous montrer que le second point du programme n'avait pas été résolu avec plus de succès que le premier.

En signalant ce résultat, je suis heureux du moins de pouvoir ajouter que la Société n'a pas renoncé définitivement à ses espé-



rances, et qu'elle a décidé de remettre encore la question au concours pour le 1<sup>er</sup> juillet 1861. Les progrès remarquables qui se sont accomplis en chimie organique dans ces derniers temps, le nombre toujours croissant et aujourd'hui presque illimité des alcaloïdes que l'on peut produire par des moyens artificiels, ne permettent pas de douter que l'étude thérapeutique de certains d'entre eux ne conduise à la solution désirée.

L'analyse du nerprun avait été également proposée comme sujet de prix. Les mémoires envoyés ont été examinés avec la plus scrupuleuse attention; mais les résultats obtenus par les concurrents nécessitent des expériences que la commission ne pourra répéter qu'à une époque éloignée. C'est donc à son grand regret que la Société s'est vue forcée d'ajourner son jugement sur les résultats de ce concours.

Tel est, Messieurs, le résumé fort incomplet sans doute, quoique déjà très-long de nos travaux. Il suffira, je pense, pour vous montrer les avantages toujours croissants que nos réunions font rejaillir sur la pharmacie. C'est en travaillant sans relâche, comme elle l'a fait depuis l'époque de sa fondation, que la Société de pharmacie a su accroître l'estime et la considération qui s'attachent à la modeste profession du pharmacien, et qui l'élèvent aujourd'hui au rang des autres branches de l'art de guérir. Ne doutez pas qu'elle ne continue à marcher avec persévérance dans cette voie honorable, et que, tout en se dévouant au progrès de la science, elle sache maintenir purs et intacts les sentiments de délicatesse et de dignité professionnelle qui ont toujours été l'objet de sa vive sollicitude.

Après cette lecture de M. BUIGNET, M. CHEVALLIER, professeur adjoint de pharmacie, a communiqué des recherches historiques sur l'emploi des désinfectants, et notamment sur l'emploi du chlore.

La parole a ensuite été donnée à M. ROBIQUET, qui a prononcé l'éloge de M. SOUBEIRAN dans les termes suivants :

Messieurs,

Il y a bientôt vingt ans, un nombreux cortège de professeurs et d'élèves accompagnait à sa dernière demeure l'homme de

bien, le savant illustre qui restera toujours aux yeux de la postérité une des gloires les plus pures de notre École. Pendant la cérémonie religieuse, où, par un triste privilège, j'occupais le premier rang, la mémoire de celui que la mort avait si soudainement frappé fut honorée par d'éloquents discours où les phrases pompeusement trompeuses des éloges funèbres ordinaires étaient remplacées par les témoignages d'une sincère affliction. J'avais dix-sept ans, et à cet âge, où tout est espérance et où tout me manquait à la fois, il m'était bien permis de faiblir un instant et de maîtriser à grand'peine la douleur qui m'accablait. Lorsque le silence se fut fait sur la tombe de mon père, il me sembla qu'un tourbillon passait devant mes yeux, et déjà je me sentais chanceler, lorsque j'entendis murmurer à mes oreilles ces paroles, que je n'oublierai jamais : « Enfant, du courage ! Souvenez-vous de ce que vous venez de voir, de ce que vous venez d'entendre. » Et c'est parce que je me suis souvenu, c'est parce que je me souviens encore, qu'aujourd'hui je viens, à mon tour, rendre hommage à la mémoire de l'homme de cœur qui le premier m'a tendu la main.

Eugène Soubeiran est né à Paris le 24 mai 1797. Sa famille, originaire des Cévennes, était jadis riche et puissante ; mais elle professait le culte protestant, et la révocation de l'édit de Nantes, cet acte de démence politique arraché à la faiblesse sénile du grand roi, la dispersa sans retour. Lorsque les fureurs du prosélytisme ultra-catholique furent apaisées, et que le gouvernement de la France comprit enfin que son premier devoir était de protéger la liberté de conscience, les familles protestantes retournèrent en foule dans leurs foyers. L'aïeul de M. Soubeiran fut du nombre, mais il ne voulut pas revoir la province témoin de l'ancienne splendeur de sa maison, et il alla se fixer à Montpellier. Il mourut jeune, laissant une fortune plus que suffisante pour subvenir à l'éducation et assurer l'indépendance de ses trois filles et de son fils. Sa veuve, devenue de bonne heure chef de la famille, se montra à la hauteur de sa tâche : c'était une femme d'un grand sens, qui savait allier à une rare fermeté d'esprit cette patiente douceur qui, avec les enfants, triomphe de toutes les résistances. Son fils n'était animé que du désir de la payer de retour, et rien n'é-



galait sa joie quand il venait lui apporter la nouvelle d'un succès dans ses études. Lorsque le moment fut venu pour lui de choisir une carrière, il voulut embrasser la médecine. Sa vive intelligence, son amour du travail et cette légitime ambition de dominer la foule qui est le propre des esprits d'élite, étaient autant de gages d'un brillant avenir; mais la famille, dont les intérêts étaient engagés dans le négoce des laines, en décida autrement, et il fut destiné à la carrière commerciale. Ce fut une résolution funeste. On était aux plus mauvais jours de la Révolution : la fortune publique déclinait rapidement, et la Convention nationale, les pieds dans le sang, la tête dans les tempêtes, en présence d'un peuple affamé, de ses armées à peine vêtues, se vit dans la terrible nécessité de décréter la loi du maximum. Ce fut, pour M. Soubeiran père comme pour tant d'autres, une ruine complète, et d'autant plus sensible qu'il voyait avec effroi qu'il ne pourrait sans doute jamais assurer l'avenir d'aucun de ses enfants.

Lorsque le premier Consul eut rendu à la France le calme et la prospérité, M. Soubeiran, dont la fortune avait pu s'abattre, mais non le courage, se remit à l'œuvre. Un de ses amis lui fit successivement obtenir une place de receveur des finances, puis une charge d'agent de change. L'inventaire de chaque année accusait une augmentation sensible dans les bénéfices. M. Soubeiran avait des goûts modestes, et bien des fois il désira réaliser sa fortune; mais il se résignait à continuer les affaires dans l'intérêt de l'avenir de ses six enfants, dont le plus jeune, Eugène Soubeiran, venait d'atteindre sa dixième année. Vers le milieu de l'année 1803, plusieurs clients de mauvaise foi, qui avaient joué avec une témérité inouïe sur les fonds publics, lui laissèrent la responsabilité d'achats de rentes faits par leurs ordres dans de déplorables conditions. L'honnête homme n'hésita pas : tout le monde fut payé; mais ce coup fut fatal, et il fallut vendre à tout prix une charge qu'il n'était plus possible de gérer avec honneur.

Eugène Soubeiran fut retiré du lycée au moment où il venait de terminer sa quatrième, et la famille, par raison d'économie, alla se fixer dans une modeste maison de campagne qu'on avait pu sauver du naufrage.

Quelques années plus tard, M. Soubeiran père chercha une fois encore à relever sa fortune dans l'industrie. Le système du blanchiment par la méthode de Berthollet était alors en pleine faveur : l'ancien agent de change, séduit comme bien d'autres par les idées nouvelles, fonda une blanchisserie au chlore et y joignit une fabrique de molleton. Eugène devint son contre-maître ; il apprit à peigner et à filer les tissus, à préparer le chlore et à l'appliquer au blanchiment des étoffes. Jeunes gens qui m'écoutez, souvenez-vous que notre maître à tous n'a pas rougi de porter la blouse de l'ouvrier, et sachez qu'il se rappelait toujours avec orgueil cette phase pénible de son existence pendant laquelle il secondait de son mieux et par les plus rudes labeurs un père luttant avec courage contre l'adversité.

Heureusement pour son avenir scientifique, la blanchisserie et la filature ne donnaient pas des résultats financiers très-satisfaisants. Le jeune contre-maître et son père faisaient un métier qu'ils ne connaissaient pas, et pour lequel les notions théoriques nécessaires au succès de l'entreprise leur manquaient complètement : il fallut bientôt tout abandonner.

On était en 1813, à ce moment critique du premier Empire où la France s'apprêtait à étonner l'Europe par son ingratitude envers l'homme de génie qui l'avait tirée de l'abîme creusé sous ses pas par la haine implacable de l'Angleterre ; les appels répétés de la conscription moissonnaient chaque année sans pitié la jeunesse française, et le cri des mères commençait à dominer la voix du canon, le fracas des armées. Chaque famille s'ingéniait de son mieux à préserver les siens de l'inévitable tribut. M. Soubeiran décida que son fils Eugène ferait son apprentissage en pharmacie, pour être plus tard commissionné comme pharmacien militaire.

Dès lors commença pour lui une nouvelle phase d'existence, et nous allons bientôt le voir s'élançer en avant, sans dévier un instant de la direction qui convenait à ses goûts et à la nature de son esprit.

Peut-être trouverez-vous, Messieurs, que j'ai trop longuement insisté sur ses premières années, et que j'aurais pu ne pas donner, au sujet de sa famille, des détails complètement étrangers à notre profession ; mais il m'a semblé que son caract-



tère sage et peu communicatif ne pourrait être sainement apprécié qu'en connaissant le milieu dans lequel il s'était développé, la nature des obstacles qu'il avait eu à vaincre. Et en effet, c'était une rude leçon infligée à un enfant de douze ans que le spectacle de son père entouré des plus illustres amitiés, honoré de tous et comblé des dons de la fortune, puis tout à coup presque complètement ruiné, voyant les amis de la veille changés en indifférents du lendemain et se retirant, pour cacher sa détresse, dans une humble habitation où ne vint le retrouver aucun de ceux qui étaient jadis les plus empressés à lui prodiguer ces fades témoignages de l'amitié banale du monde, ces offres continuelles de services dont on sait qu'on n'a pas besoin. Il en résulta pour cette jeune âme un froissement ineffaçable et comme un refoulement intérieur de tous les élans si naturels à l'enfance. Eugène Soubeiran devint timide et sauvage. Persuadé d'ailleurs, par l'exemple qu'il avait sous les yeux, que le courage, l'intelligence et la probité ne remplacent pas les avantages de la richesse, il conçut contre la société une insurmontable défiance que l'avenir devait affaiblir, mais non complètement effacer. Petit fut le nombre des amis auxquels il se livra tout entier, et c'était chez lui comme un parti pris d'être aussi attentif à cacher les qualités de son cœur que d'autres mettent de soins et d'ostentation à se parer des vertus dont la pratique réelle leur paraît parfaitement inutile à leur avancement.

En 1813, il était donc décidé que le jeune Soubeiran embrasserait la profession de pharmacien militaire. Son père le conduisit dans une officine du faubourg Montmartre, au titulaire de laquelle il le proposa comme apprenti. Notre brave confrère prenait ses élèves au mètre : il trouva le nouveau venu trop délicat de santé pour manier le pilon, et surtout d'une trop petite taille pour pouvoir atteindre, monté sur l'unique tabouret de la pharmacie, au dernier rang de ses bocaux. C'était un début peu encourageant, et la famille méditait sans doute d'autres combinaisons d'avenir, lorsqu'une circonstance particulière vint mettre un terme à ses perplexités. M. Pouzin, professeur de botanique à l'École de pharmacie de Montpellier, venait de conduire à Paris son fils unique, reçu à l'École poly-

technique. Une sincère amitié l'unissait à M. Soubeiran père, qui lui parla de ses anciens projets. Les deux amis furent bientôt d'accord : M. Pouzin emmena avec lui Eugène, et laissa à M. Soubeiran le soin d'être correspondant de son fils.

Voilà donc le jeune Soubeiran quittant pour la première fois le toit paternel et confié à des mains étrangères. Il allait retrouver à Montpellier celui de ses frères qui étudiait la médecine et ce qui lui restait de la famille de son père. Ces parents étaient riches et bien posés : ils accueillirent avec une politesse glaciale cet enfant qu'ils auraient dû entourer de soins et d'affection. Déjà mûri par le malheur, il vit bien qu'on le jugeait, comme le pharmacien de Paris, sur son extérieur chétif, et il fut toujours, dans ses rapports avec eux, parfaitement convenable, mais extrêmement réservé ; et si, dans aucune circonstance, il n'eut à essayer de leur part l'amertume d'un refus, c'est qu'il ne leur demanda jamais rien.

Dans la maison de M. Pouzin, ce fut tout autre chose. Le bon professeur était une de ces natures franches et ouvertes qui se donnent d'un coup et pour toujours ; il traita avec douceur et bienveillance le fils de son ami, et se plut à lui laisser une entière liberté d'action, parce qu'il savait qu'il était incapable d'en abuser. Le patron de Paris qui l'avait refusé net avait une officine. M. Pouzin, qui l'acceptait, n'en avait pas ; mais il jouissait d'un certain intérêt dans la maison de son père et du droit d'y faire entrer un apprenti lui payant pension. Son frère, docteur en médecine, avait les mêmes privilèges : de sorte qu'en outre des trois élèves du véritable titulaire de la pharmacie, il y avait encore deux apprentis qu'on ne prenait pas beaucoup au sérieux, étant en quelque sorte de supplément, car la pharmacie Pouzin, primée à juste titre par celle de son plus redoutable concurrent, M. Fignier, n'avait pas assez de travail pour occuper un personnel aussi nombreux. De plus, le premier élève, fort de la confiance de son patron et très-fier du vernis scientifique qu'il avait acquis, croyait se donner plus d'importance en se cachant de ses inférieurs pour exécuter les diverses préparations, et en évitant, sans doute pour cause, de leur donner la plus petite explication théorique. Les deux apprentis, que l'amour de la science ne dévorait pas encore et



qu'on laissait à peu près complètement abandonnés à eux-mêmes, en profitaient pour suivre quelques cours au hasard, pendant les jours de pluie, et pour aller, quand le temps était favorable, se promener dans la campagne et y méditer tout à leur aise sur les rigueurs de l'apprentissage et les caprices des patrons.

Quant au professeur Pouzin, il n'avait guère conservé de sa science passée qu'un amour immodéré pour les collections botaniques. Trois fois par semaine, il emmenait avec lui son apprenti, et tous deux, un énorme carton sous le bras, parcouraient les champs et les bois, les rochers et la plage, cherchant sans cesse des plantes inconnues. Les autres jours, l'intrépide collectionneur partait seul à la recherche de nouvelles richesses. « *Indefessus Pouzin*, » a dit quelque part de lui M. de Candolle; et en effet, chaque soleil levant voyait ce Juif errant de la botanique recommencer ses éternelles pérégrinations. Eugène Soubeiran était chargé de dessécher et d'étiqueter les plantes récoltées. Quant à les classer méthodiquement et à en distinguer les caractères organographiques, le maître et l'élève ne s'en inquiétaient pas plus l'un que l'autre.

Un pareil régime était bien fait pour fortifier le tempérament délicat du jeune apprenti; mais son éducation scientifique n'avancait guère. Nous avons vu qu'au sortir de la quatrième il avait été retiré du lycée. Son père avait bien eu l'intention de lui faire continuer le latin sous ses yeux; mais, sans cesse préoccupé de l'idée fixe de refaire sa fortune, il n'avait jamais eu le loisir de mettre ses projets à exécution. Le dévouement de madame Soubeiran mère avait suppléé aux malheurs du temps. C'était une femme vraiment supérieure, et elle en donna la preuve en complétant elle-même sa propre éducation pour pouvoir achever celle de son fils. L'histoire, la géographie, les premiers éléments des mathématiques et une étude approfondie des grands classiques français, furent les objets de leurs travaux régulièrement suivis. A Montpellier, Eugène sentit bientôt le vide de son existence, et passé le premier moment de satisfaction accordée aux charmes d'une liberté complète, le souvenir des études maternelles lui revint à l'esprit. Comme l'exilé se rappelle sans cesse la patrie absente, il se souvenait avec émotion de ces longues

heures s'écoulant si vite, et cependant si bien remplies, pendant lesquelles sa mère et lui trouvaient dans leurs communes études un délassément aux pénibles préoccupations du foyer domestique. Or le hasard voulut que près de la pharmacie où il faisait son apprentissage demeurât le bibliothécaire de la ville, M. Rigault, beau-frère de l'un de ses oncles. C'était un homme instruit et spirituel, aimant la jeunesse studieuse et toujours prêt à la seconder. Il accueillit avec bonté son parent, mit sa bibliothèque à sa disposition et le guida continuellement dans le choix de ses lectures. Celui-ci en profita pour achever son éducation littéraire, et conserva toute sa vie un religieux souvenir pour le bibliothécaire de Montpellier. Sa pensée se reportait aussi avec délices à cet heureux temps de sa jeunesse où, loin des plaintes de son père, sans nul souci de l'avenir et ne demandant rien à personne, il jouissait d'une liberté pleine et entière, errant à l'aventure sous ce beau ciel du Midi, savourant à pleine coupe les charmes de la nature, et ne se lassant jamais de méditer loin des hommes, dont son ombrageuse timidité lui faisait fuir la société. Plus tard, il devait éprouver des joies bien vives, remporter d'enivrants succès ; mais lui aussi devait voir que la vie la plus heureuse est sans cesse un combat.

Au commencement de l'année 1815, le professeur Pouzin prit possession de la pharmacie de son père, et, dès ce moment, Eugène Soubeiran devint un stagiaire sérieux. Son temps se partageait entre les soins à donner à l'officine, dont il devint bientôt le premier élève, et l'étude opinâtre du *Traité de pharmacie* de M. Virey. Les promenades solitaires et les rêveries stériles furent abandonnées sans retour. Sans doute, il eût terminé son stage à Montpellier, si un accident n'était venu interrompre ses études pratiques. C'était au mois de juin 1815 : l'empereur venait de voir s'écrouler, à la bataille de Waterloo, sa prodigieuse fortune, digne des temps héroïques. La funèbre nouvelle, propagée avec la rapidité de l'éclair jusqu'à Montpellier, y excita une révolte antinationale ; mais le général Gilly, qui commandait la place, dispersa l'émeute sous le feu de la mitraille. Eugène Soubeiran, entraîné par la curiosité, alla voir de trop près ce qui se passait : une balle perdue lui cassa le bras en deux endroits, et vint lui apprendre d'une façon un peu bru-



taie qu'il eût mieux fait de rester à sa pharmacie. L'excellent Pouzin fut rempli de douleur, car la blessure était grave, et le premier chirurgien qui la pansa parlait déjà d'une amputation immédiate; mais alors l'illustre Delpech régnait à Montpellier dans toute sa gloire médicale. Il vit le blessé et promit de lui conserver le bras. En effet, après deux mois de soins assidus, la double fracture fut réparée.

Eugène commençait à peine sa convalescence lorsque son père le rappela à Paris. Il eût bien voulu rester à Montpellier, où il se sentait retenu par les liens de la reconnaissance et de l'affection; mais il n'hésita pas à se rendre aux désirs de son père, car, en ce temps-là, les fils obéissaient sans murmure à l'autorité des chefs de famille.

Le jeune Soubeiran revint donc à Paris au mois d'avril 1816, et fut installé en qualité de second élève dans une pharmacie de la rue Saint-Honoré. Son nouveau patron ne fut pour lui ni indulgent ni sévère, mais, ce qui est bien pis, complètement indifférent, usant envers lui de la plus redoutable des forces : celle de l'inertie. C'était un bien dur changement pour un jeune homme sensible avant tout aux bons procédés, et qui devait comparer avec amertume sa nouvelle existence avec celle qu'il menait sous le toit du bon Pouzin. Fort heureusement pour lui, six mois après son entrée dans cette officine, le titulaire la céda à M. Moutillard, ancien pharmacien militaire. Aussitôt les rôles changèrent. M. Moutillard était un homme franc, loyal et expansif; il devina bientôt la valeur et la bonté de cœur d'Eugène Soubeiran, sut vaincre sa timidité et provoquer ses confidences. Habitué à la liberté des camps, il se pliait mal aux exigences d'une profession sédentaire, et peu à peu, à mesure que sa confiance en son élève augmentait, il lui abandonna la gestion de son officine. Il n'eut pas à s'en repentir, car, dès la première année, les recettes furent presque doublées. Cette espèce d'association dura, sans arrière-pensée de part et d'autre, jusqu'au printemps de l'année 1818, celui-ci payant de sa bourse et de son nom, celui-là de son intelligence et de son activité.

A cette époque, Eugène Soubeiran apprit qu'il existait chaque année un concours pour l'internat en pharmacie dans les hôpitaux; que les élèves y étaient logés, nourris et payés. Sachant

que son père ne pourrait subvenir à ses dépenses pendant les années de cours, et encore moins lui acheter une officine lorsque le moment serait venu d'exercer sa profession, il prit aussitôt envers lui-même la résolution d'être reçu le premier au prochain concours, et fit loyalement part de ses projets à M. Montillard. L'excellent homme vit bien que son élève allait lui échapper; mais, avec une loyauté toute militaire, il l'approuva complètement. Ce fut alors, entre ces deux natures si bien faites pour se comprendre, une lutte continuelle de délicatesse, l'un ne se permettant d'étudier que quand les intérêts de la pharmacie n'avaient pas à en souffrir, l'autre réformant peu à peu ses habitudes de liberté et donnant tout son temps aux soins intérieurs de sa maison. Malgré cette bonne volonté réciproque, il n'était pas possible au futur candidat de travailler plus d'une heure ou deux par jour; mais il possédait déjà l'art de saisir les questions dans leur sens vrai et de laisser de côté tous les détails inutiles. Avec cette sûreté de jugement qui le distingua plus tard dans ses écrits, il étudiait peu, mais il étudiait bien: sans cesse la plume à la main, tantôt il copiait les passages qu'il fallait apprendre par cœur, tantôt il les résumait en quelques mots, n'abandonnant un sujet que quand il l'avait nettement analysé et irrévocablement fixé dans sa mémoire. Combien cette méthode lente, mais sûre, diffère de celle que suivent ces travailleurs étourdis, entassant sans cesse dans leur esprit des faits qu'ils saisissent à peine, et se faisant illusion à eux-mêmes par le nombre des noms nouveaux qu'ils balbutient sans les comprendre. Puis, le moment du concours arrivé et les questions posées, ils essayent en vain de se reconnaître dans le labyrinthe qu'ils ont construit de leurs propres mains. Pendant qu'ils cherchent leur route et perdent un temps précieux, ceux qui ont étudié sagement exposent avec clarté leur sujet et atteignent le premier rang. C'est ce qui arriva à M. Soubeiran au concours d'avril 1849. Le jury fut étonné de voir cet élève inconnu, d'un extérieur modeste, sans recommandation aucune, l'emporter sur ses concurrents à toutes les épreuves et traiter les questions désignées par le sort avec une netteté d'expression et une sûreté de jugement qu'on n'était habitué à rencontrer que dans un professeur exercé. A cette époque, on dressait une liste par ordre



de mérite, des élèves ayant satisfait aux épreuves du concours, et, à mesure qu'il y avait des vacances, on appelait les élus, un par un, dans les hôpitaux, en suivant l'ordre irrévocable adopté par le jury. Le second par le nombre des points était un élève qui avait concouru déjà deux fois et qui, l'année précédente, aurait été admis dans un service si une seule vacance de plus avait été déclarée. Le jury pensa que le jeune Soubeiran, si nouveau venu, serait encore fort content d'être le second, et il lui sembla juste de ne plus faire attendre celui qui attendait déjà depuis si longtemps. On donna donc une sorte de prix de constance à ce vétéran des concours, et M. Soubeiran ne fut que le second. Peu lui importait d'ailleurs, car ses camarades eux-mêmes lui donnaient le premier rang. Les juges avaient accompli une de ces petites capitulations de conscience si fréquentes dans les concours, oubliant que l'avenir de la jeunesse studieuse est un bien sacré auquel il est défendu de toucher.

Eugène Soubeiran n'attendit pas longtemps son tour, et il entra dans les hôpitaux le 27 décembre 1819. Il y resta trois ans, puis il passa une année comme élève-chimiste à la Pharmacie centrale. Dès lors, sa carrière est publique et connue de tous : chaque année amène un nouveau résultat, un nouveau succès. De 1820 à 1823, il remporte successivement toutes les premières médailles aux concours de l'École de pharmacie. A cette époque, on n'avait pas encore centralisé en un seul tous les concours, et chacune des sciences pharmaceutiques avait ses récompenses particulières. Rien n'empêchait d'ailleurs les Chevallier, les Chatin, les Aubergier, les Astaix, d'obtenir successivement tous les premiers prix.

Au concours de juin 1823, M. Soubeiran fut nommé pharmacien en chef de la Pitié; en octobre 1825, membre adjoint de l'Académie de médecine, et, le 1<sup>er</sup> mars 1832, directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux. En 1827, il avait épousé la fille de M. Bosc, professeur au Muséum et membre de l'Institut. — Dès lors, sûr d'un appui et confiant dans son propre mérite, il peut se livrer en toute sécurité d'esprit à ses travaux de prédilection, laissant au temps le soin de lui amener de nouveaux succès; et c'est ainsi que par la force des choses il est successivement nommé professeur-adjoint, puis professeur

titulaire de physique à l'École de pharmacie (19 octobre 1834), membre titulaire de l'Académie de médecine (20 janvier 1835), chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire général de la Société de pharmacie (juillet 1840), et enfin membre du conseil de salubrité (1<sup>er</sup> novembre 1852) et professeur titulaire de pharmacie à la Faculté de médecine (10 décembre 1853). — C'est ainsi encore qu'il remporte en 1829 la médaille d'or de la Société des sciences de Harlem pour son grand mémoire sur les applications thérapeutiques de la botanique; en 1833, la médaille du choléra; en 1847, avec M. Bouchardat, un prix de 500 fr. pour leur mémoire sur le dégorgement des sangsues, mémoire qui procura à l'administration des hôpitaux une économie de plus de 40,000 fr. par an; en 1849, le prix Gossier, que lui décerna la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure pour ses travaux sur la nature chimique de l'humus et ses applications à l'agriculture.

C'est à partir de 1832 qu'il publia les travaux qui ont assuré sa réputation. Directeur de la Pharmacie centrale et délivré du souci de l'avenir, il pouvait en effet profiter des précieuses ressources d'un laboratoire modèle. Devant un autre auditoire que celui-ci, il est permis d'énumérer ces nombreux mémoires scientifiques où la netteté des résultats et la nouveauté des aperçus le disputent à l'importance des applications; mais c'est peine superflue dans une enceinte où il semble qu'à chaque instant sa voix va retentir encore. Qu'il me suffise de vous rappeler les titres de ses principaux travaux sur les chlorures de mercure, l'hydrogène arsénié, les tartrates simples et composés, les sulfures d'azote et, par-dessus tout, sa découverte du chloroforme, qui fut un véritable bienfait pour l'humanité.

A la même époque, et presque à la même heure, M. Liebig découvrait, par une voie différente, le même composé. Cependant, il faut bien le dire, tous deux s'étaient mépris sur la véritable nature chimique du chloroforme, et il était réservé à M. Dumas de relever leur commune erreur et de donner au nouveau corps un nom exprimant son origine.

C'est pour l'histoire des sciences un exemple instructif que cette lutte entre deux esprits si différents, l'un poétique et



aventureux, l'autre sage et réservé, lutte que devait terminer l'arrêt irrévocable prononcé par celui-là seul qui avait assez d'autorité pour faire taire toute polémique.

Il ne faut pas oublier non plus les recherches que M. Soubeiran entreprit sur les camphènes et dont il partagea la gloire avec M. Capitaine, ni ses mémoires sur les diverses variétés de sucre, mémoires à l'un desquels le vénérable doyen du Collège de France, M. Biot, ne dédaigna pas de coopérer.

Les recherches auxquelles M. Soubeiran se livrait de préférence étaient celles qui avaient une conséquence pratique, et je fatiguerais votre attention en faisant le dénombrement des travaux qu'il a publiés sur la plupart des préparations pharmaceutiques. — Grâce à lui, la fabrication industrielle du calomel, dont le monopole était entre les mains des Anglais, est devenue toute française, et la préparation en grand de l'éther, du kermès et du fer réduit par l'hydrogène, n'est plus qu'un jeu. La nature même de ces recherches l'amènèrent à composer son *Traité de pharmacie*, ce bréviaire de l'étudiant comme du pharmacien exerçant. Cinq éditions successives, publiées tant en France qu'à l'étranger, sont venues attester les services rendus à notre profession par cet ouvrage modèle. Les annales de la librairie n'ont eu à enregistrer un pareil succès que pour les livres désormais classiques de nos maîtres aimés et respectés, M. Le Canu, M. Guibourt.

Ce qui distinguait par-dessus tout M. Soubeiran, soit dans ses cours, soit dans ses écrits, c'était une grande clarté d'exposition. Qui de nous ne se rappelle comme vibrant encore à ses oreilles cette parole élégante et précise qui avait rendu ses cours si populaires? A sa voix, les difficultés semblaient s'aplanir d'elles-mêmes, tant elles étaient vaincues ou éludées avec art. Le mot propre, l'expression heureuse, semblaient naître naturellement sur ses lèvres. C'est surtout dans son cours de physique, professé pendant plus de vingt ans à notre École, qu'il sut le mieux se mettre à la portée de ses auditeurs et comprendre leurs besoins.

Pour moi, je me rappellerai toujours comme une des époques les plus heureuses de ma vie celle où je remplissais auprès de lui ces difficiles fonctions de préparateur, qui amènent si prompt-

ment entre le maître et l'élève une intimité de tous les instants. Avec quelle indulgence il savait redresser mes erreurs, et combien je lui dois pour tous les conseils qu'il ne cessait de me prodiguer ! Sans que j'eusse besoin de prononcer une parole, il savait deviner à mes traits les moments de défaillance, me relever d'un mot et me ramener dans le chemin du devoir et du travail.

Cette rectitude de jugement que nous admirions tous en lui, il l'apportait tout aussi bien dans ses leçons que dans ses discussions scientifiques avec ses collègues. Le souvenir des séances de la Société de pharmacie, où il parlait si souvent en qualité de secrétaire général, est encore présent à tous les esprits. Que de fois, dans les questions délicates à juger, il tranchait en quelques mots la difficulté, et nous ramenait tous à son avis avec cette limpidité de parole dont il semble avoir transmis le secret à son digne successeur, notre secrétaire général actuel, M. Bui-gnet ! Aussi, quand il se fut volontairement démis de ses fonctions, toutes les voix se portèrent sur celui qui pouvait le mieux, sinon nous le faire oublier, du moins s'en rapprocher le plus ; et l'on vit se produire un de ces votes d'unanimité qui honorent autant celui qui en est l'objet que la compagnie qui l'a émis.

Et non-seulement il s'exprimait avec élégance, mais il savait surtout modeler son enseignement sur la nature de son auditoire. Le cours de physique qu'il professa pendant quelque temps pour les ouvriers était tout autre que celui qui était destiné aux élèves de cette École, quoique les sujets des leçons fussent absolument identiques. C'est ainsi qu'il parlait un tout autre langage comme professeur de pharmacie à l'École de médecine que celui qu'il avait tenu jadis en la même qualité à la Pharmacie centrale. Aussi son enseignement à la Faculté fut une véritable révolution : on vit accourir en foule à ses leçons et les jeunes médecins qui comprenaient un quart d'heure trop tard ce qui leur manquait pour la pratique de leur art, et les étudiants qui le devinaient un quart d'heure plus tôt.

On s'étonna qu'un cours aussi fondamental eût été si longtemps suspendu dans une Faculté jalouse du droit que la loi lui accorde d'envoyer des délégués à nos examens, et qui crée des médecins pouvant, à l'occasion, non-seulement ordonner



les médicaments, mais encore les préparer. Aussi M. Soubeiran donna-t-il tous ses soins à un cours où il sentait qu'il pourrait être si utile, et dont il voulait faire entre les pharmaciens et les médecins l'instrument d'une union si désirable pour les progrès de la thérapeutique. A un âge où il avait bien mérité le repos, il n'hésita pas à prendre le grade de docteur en médecine, et le bien qu'il se sentait la force d'accomplir fut le seul motif qui le décida à quitter une école où il avait toujours trouvé auprès de ses collègues et de ses élèves sympathie et obéissance. Les études pharmaceutiques pures avaient toujours été l'objet de ses prédilections : en faisant le cours de la Faculté, il se retrouvait dans son élément naturel, et il y apporta cette ardeur juvénile avec laquelle, vingt-cinq ans auparavant, il se livrait au même enseignement à la Pharmacie centrale.

Tout semblait lui sourire, et cependant ses intimes savaient bien deviner dans ses traits les signes d'un insurmontable chagrin. Ce fut à cette époque qu'il renonça à remplir les fonctions de secrétaire perpétuel de la Société de pharmacie. « Je sens » que l'âge arrive, » disait-il dans la lettre par laquelle il annonçait son irrévocable résolution, et qui était bien le reflet des pénibles préoccupations de son esprit.

La santé depuis longtemps languissante de madame Soubeiran le préoccupait sans cesse, et, quand la mort vint la frapper, ce fut pour lui une perte irréparable : car la noble femme avait été pendant toute sa vie l'âme de la famille. Voyant et aimant peu le monde, d'une douce et indulgente pitié, d'un dévouement sans bornes et de tout instant pour ses enfants, elle était bien la digne compagne d'un homme tel que lui. Tout à coup, on s'en souvient, la funèbre nouvelle vint nous surprendre au moment où nous nous apprêtions à le féliciter dans un banquet de son heureuse nomination à l'École de médecine ; et tous de se séparer en silence, car il n'y avait rien à dire, il n'y avait rien à faire en présence de l'arrêt du destin.

A partir de ce coup fatal, sa santé déclina rapidement. Il voulut se roidir contre la douleur qui le minait sourdement ; il put quelquefois la dissimuler ; la maîtriser, jamais. En vain il essaya de reprendre ses travaux, en vain les premiers succès de son fils, professeur agrégé à un âge où l'on est encore sur les

bancs, et le bonheur d'avoir pu fixer le sort de sa fille bien-aimée, vinrent faire quelque temps diversion à son mal : il se sentait frappé à son tour, et le moment était venu pour lui de jeter son anneau à la mer.

Je me rappellerai toujours l'avoir vu, dans les derniers jours de septembre, se promenant à pas lents dans la vallée de Montmorency, où si souvent il allait avec son fils reprendre ses anciennes études de botanique. Croyant être seul, il ne faisait aucun effort pour dissimuler par sa contenance, les préoccupations qui l'accablaient, et ses traits affaissés portaient déjà l'empreinte de la mort. Comme le malade de Millevoye, il regardait tristement tomber à ses pieds les feuilles secouées par le vent d'automne ; et lui aussi semblait se dire

« Que ce serait pour la dernière fois. »

Croyant que la promenade l'avait fatigué, il s'assit quelque temps ; mais il se releva bientôt et reprit sa route. A quoi bon, en effet, chercher le repos ? il n'était plus à l'âge où quelques instants d'inaction suffisaient pour réparer ses forces.

En effet, sa santé déclinait rapidement. Quelques intervalles de mieux se succédèrent, mais il ne se fit aucune illusion et s'appréta à mourir. Avec un calme digne de son caractère, il mit en ordre ses affaires et rappela sa fille auprès de lui.

Tout le monde a lu cette touchante relation du procès de lord Russell, sous Charles II, écrite par l'auteur de *L'Histoire de la civilisation en France*. Les débats s'ouvrirent, le 13 juillet 1683, devant la Cour d'assises de Londres. Lord Russell, s'adressant au président, dit :

« Puis-je avoir quelqu'un qui écrive pour aider ma mémoire ? »

« — Oui, milord, un de vos serviteurs. »

« — Ma femme est là, prête à le faire. »

Lady Russell se leva pour exprimer son assentiment, et tout l'auditoire frémit d'attendrissement et de respect. Le président lui ayant permis de s'asseoir aux côtés de son mari, elle resta pendant tout ce procès qui devait se terminer par un arrêt de mort, son seul secrétaire et son plus vigilant conseiller.

M. Soubeiran ne pouvait, comme lord Russell, appeler auprès



de lui la compagne de sa vie ; mais il avait sa fille, et une fille digne de lui. Quand le moment fut venu, il lui dicta ses dernières volontés. Je ne sache pas qu'il y ait rien au monde de plus chrétien que le spectacle d'un père pouvant, avant de mourir, regarder en face ses enfants, avec la conscience d'avoir accompli son devoir pendant toute une vie de travail noblement remplie. Honorons aussi cette fille courageuse qui, surmontant sa poignante douleur et en dissimulant jusqu'à l'apparence, se consacrait sans réserve à comprendre les pensées du mourant, et à adoucir ses derniers moments avec ce raffinement de tendresse que peut seule inventer la piété filiale.

Les derniers jours d'octobre se passèrent dans une cruelle anxiété ; puis les forces du malade s'éteignirent, et, le 17 novembre, il expira.

Bien différent de ces parasites de la civilisation qui traînent toute leur vie leur oisive opulence, M. Soubeiran pensait que tout citoyen doit payer sa dette envers son pays en laissant après lui la trace de ses œuvres. Sa vive intelligence et sa singulière facilité d'élocution l'ont aidé puissamment à accomplir la tâche qu'il s'était imposée. Ses livres, ses mémoires, sont des modèles de savoir et de précision, et l'on peut le considérer, à bon droit, comme le législateur des sciences pharmaceutiques. Il était doué au suprême degré de cet esprit critique qui est un des caractères les plus saillants de notre époque, et il possédait cette incorruptible honnêteté qui contient l'insolence des parvenus et commande le respect des honnêtes gens. Il ne se fit pas d'ennemis, parce qu'il ne se trouva jamais sur le chemin de personne. Son cœur vibrait à l'unisson de son esprit, et personne, dans sa famille ou parmi ses amis, ne peut dire qu'il soit venu en vain lui demander aide et protection. Ces qualités de l'âme et de l'intelligence sont le propre des esprits d'élite, et expliquent l'ascendant qu'ils exercent sur leurs contemporains, ascendant qui se continue, après leur mort, par le souvenir de leurs préceptes et par leurs écrits.

Et ne nous séparons pas, messieurs, sans adresser nos sincères remerciements au ministre libéral qui préside aux destinées de l'instruction publique, et qui a choisi, pour désigner le fils d'adoption de M. Soubeiran comme son successeur à la Faculté de

médecine, le jour même où l'École de pharmacie, berceau de ses premiers succès, devait lui faire ses derniers adieux.

La séance s'est terminée par la distribution des prix qui ont été décernés, pour chacune des trois années de cours, dans l'ordre suivant :

PREMIÈRE ANNÉE. — *Prix* : M. Petit (Étienne-Arthur), né à Issoudun (Indre).

*Mentions honorables* : M. Roché (Edme-Étienne);

M. Peschier (Étienne-Édouard);

M. Giraud (Justinien-Léon).

DEUXIÈME ANNÉE. — *Prix* : M. Clottereau (Arsène-Pierre), né à la Suze (Sarthe).

*Mention honorable* : M. Avisard (Pierre-Alfred).

TROISIÈME ANNÉE. — Point de prix.

*Mentions honorables* : M. Daille (Léon-Georges);

M. André Pontier (Léon-Charles).



# MEMBRES RÉSIDENTS

DE LA

## SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

MM. Baudrimont.	MM. Gobley.
Bernard Derosne.	Grassi.
Boissel.	Guibourt.
Blondeau père.	Guillemette.
Blondeau fils.	Hébert.
Bouis.	Hoffmann.
Boudaut.	Hottot père.
Boudet (F.).	Hottot fils.
Boullay.	Larroque.
Bourrières.	Lefort.
Boutron.	Louradour.
Buignet.	Marais.
Bussy.	Martin Stanislas.
Chatin.	Mayet.
Comar.	Mialhe.
Dal Piaz.	Poggiale.
Decaye.	Regnaud.
Deschamps.	Reveil.
Desnoix.	Robinet.
Duball.	Robiquet.
Dublanc.	Sarradin.
Ducom.	Schaeuffèle.
Duroy.	Soubeiran (Léon).
Duroziez.	Tassart.
Figuiet.	Vallet.
Foy.	Vée.
Garot.	Vuaffart.

MEMBRES RÉSIDANTS HONORAIRES.

MM. Cadet de Gassicourt.	MM. Gaultier de Claubry.
Cap.	Henry.
Corriol.	Le Canu.
Fremy.	

MEMBRES ASSOCIÉS.

MM. Andry, docteur en médecine.	MM. Fourneret, docteur en médecine.
Barreswil, chimiste à Paris.	Guérard id.
Boutigny, id.	Heller, id.
Cahours, id.	Homolle, id.
Dumas, membre de l'Institut.	Payen, membre de l'Institut.
Fremy (Edmond), id.	Pelouze, id.
Foucard, docteur en médecine.	Rayer, id.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX.

MM. Astaix, à Limoges.	MM. Burin du Buisson, à Lyon.
Aubergier, à Clermont-Ferrand.	Calloud, à Vitry-le-Français.
Bally, à Villeneuve-le-Roi.	Cedié, à Villeneuve-sur-Lot.
Barbet (Martin), à Bordeaux.	Chapoteaut fils, à Decize.
Béchamp, à Montpellier.	Clary, à Figeac.
Bergeron, à Issoudun.	Courdemanche, à Caen.
Berjot, à Caen.	Delondre (Auguste), au Havre.
Bineau, à Lyon.	Denis, à Toul.
Bor, à Amiens.	Derheims, à Saint-Omer.
Bosson, à Mantes.	Derouen, à Dieppe.
Bouis, à Perpignan.	Dominé, à Laon.
Buisson, à Lyon.	Dubois, à Limoges.



- |                                  |                               |
|----------------------------------|-------------------------------|
| MM. Duportal, à Montpellier.     | MM. Malaguti, à Rennes.       |
| Duval, à Lizieux.                | Malbranche, à Rouen.          |
| Farines, à Perpignan.            | Marchand, à Fécamp.           |
| Fauré, à Bordeaux.               | Maurel, à Saint-Étienne.      |
| Fée, à Strasbourg.               | Menigault, à Agen.            |
| Filhol, à Toulouse.              | Maujean, à Commercy.          |
| Gay, à Montpellier.              | Meurein, à Lille.             |
| Girardin, à Lille.               | Mouchon, à Lyon.              |
| Guilliermond père, à Lyon.       | Nicklès, à Benfeld.           |
| Guilliermond fils, à Lyon.       | Oberlin, à Strasbourg.        |
| Hétet, à Toulon.                 | Oppermann, à Strasbourg.      |
| Gury, à Metz.                    | Pelletier, à Ollivet.         |
| Houton Labillardière, à Alençon. | Petit, à Milly.               |
| Husson, à Bar-le-Duc.            | Pezier, à Valenciennes.       |
| Husson, à Toul.                  | Preisser, à Rouen.            |
| Idt, à Villefranche.             | Prevel, à Nantes.             |
| Jaume père, à Montpellier.       | Rabourdin, à Orléans.         |
| Kossmann, à Thann.               | Recluz, à Vaugirard.          |
| Labbé, à Versailles.             | Regimbeaud, au Puy.           |
| Lamothe, à Garlin.               | Rabot, à Versailles.          |
| Latour, à Trie.                  | Risler, à Mulhouse.           |
| Lebreton, à Angers.              | Sarzeau, à Rennes.            |
| Lecote, à Issoudun.              | Second, à la Martinique.      |
| Lecoq, à Clermont-Ferrand.       | Serres, à Dax.                |
| Lepage, à Gisors.                | Souville, à l'Île-en-Dodon.   |
| Lepetit, à Caen.                 | Thevenot, à Dijon.            |
| Leroux, à Vitry-le-Français.     | Thibierge fils, à Versailles. |
| Leudet, au Havre.                | Thirault, à Saint-Étienne.    |
| Limare, à Pont-Audemer.          | Thorel, à Avallon.            |
| Loir, à Besançon.                | Thouery, à Solomiac.          |
| Magen, à Agen.                   | Tilloy, à Dijon.              |
| Magne Lahens, à Toulouse.        | Vandamme, à Hazebrouck.       |
| Mahier, à Château-Gontier.       |                               |

Paris. — Imprimé par E. Taunoy et C<sup>e</sup>, rue Racine,







